



ENVIRONNEMENT

Travaux de rechargement en sable de la plage du Valais à partir du 8 avril

La Ville est à l'initiative des travaux de rechargement en sable de la plage du Valais engagés à partir du 8 avril. Objectifs : rétablir la plage, créer une pente, afin que la zone d'échouage des algues soit accessible au collectage, réduire la langue de sable pour libérer le passage de la mer. Demain, la zone sous les cabanons sera une véritable plage.

Durant les travaux, l'accès à la plage sera interdit.

Publié le 28 mars 2024

Respecter la biodiversité pendant les travaux

Le rechargement en sable a été planifié à partir du 8 avril en raison du fort coefficient de marée, mais aussi parce qu'à cette période les oiseaux se trouvent plus loin dans la baie.

C'est donc une période idéale pour effectuer ces travaux en préservant la biodiversité, à proximité de la réserve naturelle.

Aussi, le sable utilisé sera directement issu de la Baie, puisqu'il sera prélevé sur la langue de sable, situé au droit du mol.

La collecte d'algues facilitée

Dans cette zone, sous les cabanons, la collecte d'algues ne peut se faire. Les algues sèchent sur place et peuvent dégager un gaz toxique. D'où l'interdiction d'y accéder à certaines périodes.

En rechargeant avec une épaisseur importante de sable, il s'agit de créer une pente, afin que la zone d'échouage des algues soit accessible au collectage.

La plage du Valais ne devrait donc plus être contrainte par des arrêtés de fermeture, notamment en plein été en raison des risques encourus avec les algues en putréfaction, comme ce fut le cas lors de l'été 2020.

Le détail des travaux

Un rechargement de 2000 m³ de sable est prévu. L'ensemble du sable sera issu de la langue de sable, puis acheminé en tracteur au niveau des cabanons.

Ce rechargement avec du sable issu de la baie permet une compatibilité avec le sable déjà présent sur la plage. Ces travaux sont pris en charge par la Région et le Syndicat Mixte du Grand Légué. Les 2000 m³ autres déplacés de la langue de sable seront récupérés par les services techniques de la ville et réutilisés sur différents espaces : chemin, espaces canins..

Au total, ce sont 4000 m³ enlevés de la langue de sable pour la réduire et créer un chenal pour les marées.

Coût total de l'opération : 160 000 euros (*prise en charge des travaux par la Région et le Syndicat mixte*).

Une précédente opération en 2020

En 2020, après de longues périodes d'interdiction d'accès à la plage, préalablement au réensablement, une opération de curage avait été nécessaire et réalisée car de nombreuses algues en décomposition étaient présentes.

En ce début de printemps, il n'y pas d'échouage d'algues.

En 2020, le rechargement avait été effectué avec 600 m³ de sables issus de La Horaine. Le sable utilisé cette année aura une granulométrie plus forte que ce dernier. Il correspond mieux au sable de la situation naturelle. Il se tiendra mieux face aux marées.

Une opération bien encadrée

Pour réaliser cette opération, l'avis de la DREAL a été nécessaire. La DREAL assure la conformité environnementale et la sécurité de ces travaux pour ne pas perturber la biodiversité.

Puis, c'est la DDTM qui donne l'accord définitif des travaux en signant un arrêté.

Avec cet accord écrit, la ville a pris un arrêté pour la fermeture de la plage pendant 3 semaines ; La plage sera de nouveau accessible à partir du 29 avril.

Une information large

Une signalétique spécifique sera installée pour informer de l'interdiction d'accès à la plage et au chemin des oiseaux, très prisé des promeneurs.

Les trois associations du secteur, le CRAC, l'association « Sauvons la plage du valais » et l'association des Amis et usagers des cabanons du Valais vont recevoir un courrier les informant de cette opération.

Aussi, les riverains de la plage, et notamment les habitants des Cabanons seront informés.

Le confortement de la falaise terminé

À la suite d'un glissement de terrain en novembre 2021, avant la mise en œuvre de travaux importants, cette partie de falaise avait été sécurisée et une partie des cheminements interdits en raison du risque avéré de chutes de pierres et de blocs.

Ainsi, les travaux ont duré trois mois : ils se sont déroulés de fin décembre 2023, en commençant par un débroussaillage et une purge de mise en sécurité, à fin mars 2024.

Les travaux ont consisté au profilage du terrain (enlever une partie de la terre pour avoir une pente plus stable) de la falaise en crête, à la pose d'un géotextile sur les parties meubles, l'installation de quelques ancrages de confortement et, enfin la pose d'un grillage plaqué.

Aussi, en crête de talus, une nouvelle clôture sur poteaux bois avec trois fils a été réalisée.

Enfin, ces travaux ont permis également de repositionner des canalisations d'eau.

L'avenir de la plage

À l'issue de cette opération de rechargement en sable, ajouté au confortement de la falaise qui sera achevé la semaine prochaine, les riverains, les habitués de ces lieux, les Briochins, les visiteurs, trouveront ou retrouveront une plage du Valais et tous ses chemins d'accès.



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)